

Subsides

Quant à la commercialisation, monsieur l'Orateur, je suis d'avis qu'il faudrait élargir la compétence de la Commission canadienne du blé pour inclure la commercialisation du colza, du seigle et du lin. Une étude récente du comité créé par le groupe fédéral des grains a recommandé que les producteurs aient l'occasion de dire, lors d'un plébiscite, s'ils préconisent le système actuel de commercialisation du colza ou un autre système. Je suis en faveur de la proposition d'un plébiscite et les gens de ma circonscription de même. J'exhorte les producteurs à se mettre d'accord sur un autre système qui donnerait à la Commission canadienne du blé l'autorité en matière de commercialisation du colza.

Ma circonscription produit du colza et en expédie à Vancouver et aussi à Thunder Bay. Parce que le marché à terme de Vancouver est toujours plus élevé que celui de Thunder Bay, il s'ensuit que le prix du colza diffère beaucoup d'un endroit à l'autre en Saskatchewan nonobstant le peu de distance qui peut les séparer. Le 6 octobre 1972, le prix du colza à Glaslyn était de 23c. le boisseau de plus qu'à Meadow Lake. Je suis allé chez moi à Shellbrook en fin de semaine. A une joute de hockey, j'ai parlé à beaucoup d'agriculteurs. On m'a dit que le prix du grain était de 31c. de plus à Leask qu'à Shellbrook. Il y a 25 milles entre ces deux localités. Ce qui est déconcertant, c'est que le colza chargé dans des wagons couverts en Saskatchewan est expédié de Leask à Prince-Albert, via Shellbrook, et jusqu'à la côte du Pacifique, mais que le producteur de Shellbrook a reçu 31c. de moins la semaine dernière.

• (2050)

Une voix: Ce sera la même chose cette semaine.

M. Nesdoly: Nous devrions essayer de résoudre ce problème, monsieur le président. Cette anomalie disparaîtrait certainement si la Commission du blé administrait les prix et si l'on établissait une moyenne pour le colza. Présentement, les seuls bénéficiaires sont ceux qui jouent sur le marché des opérations à terme. Il y a à la Chambre des groupes de pression qui ne s'intéressent pas au bien-être de l'agriculteur, mais plutôt au marché des opérations à terme ou à la bourse des grains de Winnipeg ou de Vancouver, s'il y en a une dans cette dernière ville.

Je recommande donc, recommandation qui je crois entre dans le cadre de la politique du syndicat de blé de la Saskatchewan: a) que le gouvernement fédéral présente immédiatement une mesure législative qui autoriserait la Commission canadienne du blé à vendre la graine de colza, b) qu'un référendum soit tenu parmi les producteurs afin de savoir si ceux-ci appuient l'octroi de pouvoirs plus grands à la Commission du blé pour la vente du colza et c) ce que tout détenteur de permis qui a produit du colza pendant un an ou plus durant les trois dernières années-récoltes ait le droit de voter sur cette question et qu'un simple majorité de votes favorables soit requise avant d'accorder l'autorisation de vente à la Commission. A mon avis il s'agit là d'une mesure que nous pouvons prendre immédiatement. Elle serait progressive.

Avant la vente des produits il faut en assurer le transport. Nous entendons beaucoup parler du grand embouteillage sur la côte ouest ou à Thunder Bay. Personnellement je préconise la nationalisation du régime de manutention des grains à Vancouver afin de l'exclure de tout autre arrêt de travail à ce port. Il ne faudrait pas que l'agriculteur, dans la plupart des cas, soit obligé de transporter son grain à plus de 25 milles. Si l'on donne suite au projet d'abandonner ces embranchements, certains agriculteurs devront faire 50 milles pour livrer leur grain. Je

suggère de remettre le projet d'abandonner ces voies en attendant qu'on en ait déterminé toutes les conséquences sur la commercialisation et le transport des grains.

Nous examinons la question des paiements aux cultivateurs par le biais du maintien du revenu agricole. Par suite des mauvaises conditions atmosphériques et des autres risques inhérents à l'agriculture, nous, à la Chambre, ne devrions pas lésiner sur les paiements en espèces aux agriculteurs éprouvés par des pertes de récoltes. J'approuve ces paiements de tout cœur et peut-être qu'ils ne sont pas suffisants.

J'espère que la Chambre prendra des mesures à longue échéance en vue de créer un programme général d'assurance-récolte afin que chaque agriculteur canadien puisse bénéficier de quelque type d'assurance, sans que nous ayons à débattre ici même, d'année en année, la question des pertes subies dans une région ou l'autre du Canada. Ce programme fera appel à la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Pour ce qui est de l'évaluation de la production et des ventes et de l'Office canadien des provendes, je suis d'accord. J'espère que nous pourrions bientôt passer aux voix.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le président, je suis heureux de participer à ce débat sur la production, la commercialisation et le transport de nos céréales. Depuis quelque temps, il y a eu grande dépense de paroles sans beaucoup produire de boisseaux de blé ou d'orge. Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé et mon ami le député de Qu'Appelle-Moose Mountain ont parcouru beaucoup de terrain en peu de temps.

J'ai quelques commentaires à faire sur le monde du blé où nous vivons. Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé marche sur un terrain mouvant quand il se félicite des quantités records que le Canada exporte actuellement car, l'année dernière, 60 p. 100 du blé canadien exporté a été expédié dans des lieux de disette autour du monde. C'est une base chancelante pour y stabiliser notre industrie céréalière. Quiconque est au fait du commerce des grains sait que le Canada n'en vend pas en Russie, en Inde ou au Pakistan. C'est chez nous que ces pays viennent les acheter.

Au cours de cinq années consécutives, les agriculteurs de l'Ouest ont vu les livraisons de blé depuis les fermes diminuer de plus en plus. On en est arrivé à un contingentement de quatre boisseaux, alors qu'on nous infligeait des restrictions de production au moyen du programme LIFT. La révolte grondait chez les agriculteurs. C'est alors qu'on ordonnait à la Commission du blé de vendre de l'orge. Le jour où la Commission offrait son orge aux marchés mondiaux, j'étais présent à la Bourse de Winnipeg. Les gros commerçants internationaux n'en croyaient pas leurs yeux. Ils ont fait main basse sur 150 millions de boisseaux de blé à des prix dérisoires, ce qui a coûté 50 millions de dollars aux agriculteurs de l'Ouest.

Nous parlions, l'autre jour, de l'achat de wagons à trémie. Chose ironique, au moment même où nous discutons de ces crédits au comité, on acheminait au Canada des exportations de grain américain vers Seattle, dans des wagons canadiens et par rail canadien. J'ai, ce jour-là, reçu de nombreux appels d'agriculteurs de Saskatchewan me signalant les nombreux wagons canadiens sur des voies d'évitement au Montana et au Dakota. Il y avait en particulier 52 wagons canadiens vides qui étaient là depuis plus d'une semaine. Je désire vous donner lecture